

HONGRIE

- Actuellement, le PIB par habitant de la Hongrie équivaut à la moitié environ de la moyenne des pays les plus avancés de l'OCDE. Un processus de convergence des revenus de grande ampleur s'est déroulé avant la crise financière. Depuis lors, la progression des revenus a été timide, ce qui s'explique par une faible croissance de la productivité, compensée par une activité et un emploi plus élevés.
- Les inégalités se sont creusées, en partie sous l'effet d'une dégradation des niveaux de vie des ménages dans le bas de la distribution des revenus, alors que les inégalités sont en moyenne restées constantes dans l'ensemble des pays de l'OCDE. Toutefois, les inégalités demeurent globalement moins fortes que la moyenne de l'OCDE.
- Ces deux dernières années, le gouvernement a mis en œuvre des réformes structurelles modestes qui ont en partie répondu aux priorités d'*Objectif croissance 2015*. L'allègement des charges administratives englobe le recours accru à des procédures de notification et la simplification des qualifications professionnelles. Une entrée plus précoce dans le système scolaire et l'affectation de davantage de ressources aux disciplines problématiques ont amélioré les résultats et l'équité dans l'enseignement. Un assouplissement de la réglementation relative aux grands points de vente et une plus grande sécurité juridique se traduisent par une intensification des pressions concurrentielles. Les incitations au travail ont été renforcées à travers une réduction générale du coin fiscal et le ciblage des travailleurs peu qualifiés et des familles en particulier dans le cadre de la Loi de protection des emplois.
- Malgré les progrès accomplis, il est encore possible d'alléger davantage les charges administratives en simplifiant les formalités administratives et en utilisant mieux les analyses d'impact de la réglementation. La concurrence pourrait être encore renforcée en supprimant les dérogations sectorielles et en soumettant l'ensemble des fusions qui risquent de diminuer la concurrence à un examen approfondi par les autorités de la concurrence. Les résultats et l'équité dans l'enseignement pourraient encore être améliorés en différenciant l'orientation des élèves et en fusionnant la formation professionnelle et les établissements d'enseignement professionnel. En outre, il faudrait accorder une attention particulière aux résultats scolaires médiocres des Roms. Il faudrait réduire le coin fiscal en diminuant le poids des cotisations de sécurité sociale, en transférant la charge fiscale vers des impôts moins générateurs de distorsions. Dans le même temps, des mesures s'imposent pour relever l'âge légal de la retraite et l'âge effectif de départ en retraite.

Priorités d'Objectif croissance 2017

Simplifier les procédures administratives pour les entreprises. Les changements fréquents de réglementations et leur complexité ont dissuadé le secteur des entreprises d'investir et ont freiné la croissance de la productivité.

Mesures prises : En 2015, les charges administratives ont été allégées via la mise en place d'un nouveau cadre réglementaire pour les services électroniques, la transformation de plusieurs procédures d'autorisation en procédures de notification et la suppression ou la simplification des qualifications professionnelles.

Recommandations : Renforcer la transparence, la stabilité et l'élaboration des politiques de la réglementation. Poursuivre les efforts visant à simplifier les formalités administratives et à mieux utiliser les analyses d'impact de la réglementation. Les autorités de la concurrence devraient systématiquement formuler des observations sur les propositions de loi et une concertation obligatoire avec la population devrait être instaurée. Améliorer les procédures de passation de marchés publics grâce à un système de dématérialisation plus efficace et créer un organisme chargé de lutter contre la corruption.

Indicateurs de croissance et d'inégalités

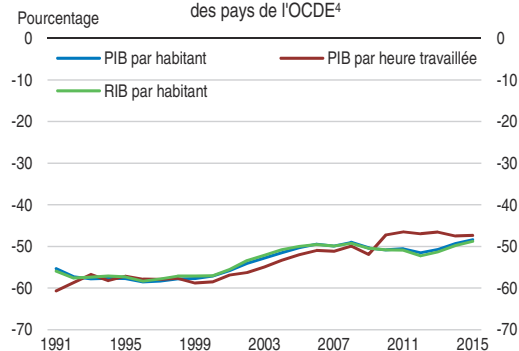
A. Croissance

Taux annuels moyens de croissance (%)	2003-09	2009-15
PIB par habitant	1.4	2.0
Utilisation de la main-d'œuvre	-0.8	1.7
dont : Taux d'activité	0.1	1.6
Taux d'emploi ¹	-0.8	0.6
Coefficient d'emploi ²	-0.1	-0.6
Productivité du travail	2.1	0.3
dont : Renforcement de l'intensité capitalistique	0.9	0.0
Productivité totale des facteurs	1.2	0.3
Taux de dépendance	0.1	0.0

B. Inégalités

	Niveau	Variation annuelle (en points de %)
	2014	2007-14
Coefficient de Gini ³	28.8 (31.7)*	0.2 (0)*
Part du revenu disponible national détenue par les 20 % les plus pauvres de la population	8.3 (7.7)*	-0.1 (0)*

* Moyenne de l'OCDE

C. Les amples écarts de PIB par habitant et de productivité ne se combinent pas
Écart par rapport à la moitié supérieure des pays de l'OCDE⁴

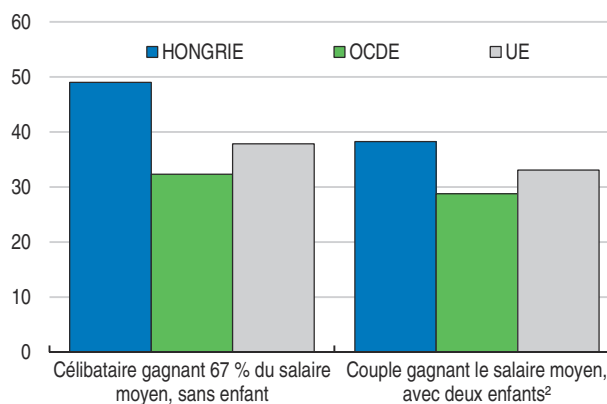
- Le taux d'emploi est défini par rapport à la population économiquement active ; par conséquent, une croissance positive du taux d'emploi correspond à un recul du taux de chômage structurel, et vice versa.
- On intègre cette variable d'ajustement dans la décomposition afin de prendre en compte l'impact des travailleurs non résidents.
- Le coefficient de Gini indique dans quelle mesure la distribution du revenu disponible entre les ménages s'écarte d'une répartition parfaitement égale. Un coefficient de Gini égal à zéro représente une égalité parfaite, tandis qu'un coefficient égal à 100 correspond à une inégalité parfaite.
- Écart en pourcentage par rapport à la moyenne pondérée par la population des 17 pays de tête de l'OCDE en termes de produit intérieur brut (PIB) par habitant, de PIB par heure travaillée et de revenu intérieur brut (RIB) par habitant, sur la base des parités de pouvoir d'achat (PPA) constantes de 2010.

Source : Partie A : OCDE, Base de données des Perspectives économiques de l'OCDE n° 100 ; Partie B : OCDE, Base de données sur la distribution des revenus ; Partie C : OCDE, Base de données des comptes nationaux et Base de données sur la productivité.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933455087>

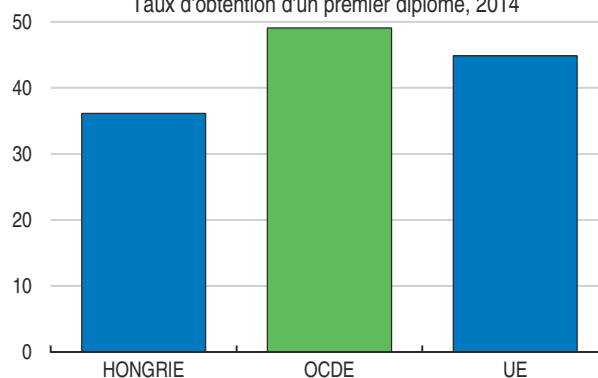
Indicateurs de politique

A. Le coin fiscal sur le travail est élevé

Pourcentage de la rémunération totale du travail¹, 2015

B. Le taux de diplômés de l'enseignement supérieur est faible

Taux d'obtention d'un premier diplôme, 2014



- La charge fiscale pesant sur le travail correspond à la somme de l'impôt sur le revenu des personnes physiques, des cotisations salariales et patronales de sécurité sociale, ainsi que des éventuels prélèvements sur les salaires, diminuée des transferts en espèces.
- Premier apporteur de revenu rémunéré à hauteur de 100 % du salaire du travailleur moyen et moyenne de trois situations concernant le salaire du deuxième apporteur de revenu (0 %, 33 % et 67 % du salaire du travailleur moyen).

Source : Partie A : OCDE, Base de données sur les impôts sur les salaires ; Partie B : OCDE, Regards sur l'éducation 2016 : Les indicateurs de l'OCDE.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933455541>

HONGRIE

Réduire les contre-incitations au travail pour les seniors. L'âge légal de la retraite et l'âge effectif de départ en retraite sont bas même s'ils ont tendance à être relevés, ce qui se traduit par de faibles taux d'emploi pour les travailleurs âgés. L'âge de la retraite devrait être porté à 65 ans d'ici à 2022.

Mesures prises : Aucune.

Recommandations : Indexer l'âge légal de la retraite sur les gains d'espérance de vie et supprimer la voie d'accès anticipé à la retraite qui subsiste pour les femmes. Créer un ensemble d'outils, dont des comptes individuels de formation, pour développer la formation tout au long de la vie. Renforcer le programme de subventions salariales qui cible les travailleurs âgés sans emploi et le compléter par des mesures d'aide à la recherche d'un emploi et de contrôle.

Améliorer les résultats et l'équité dans l'enseignement. Les scores PISA moins bons, les faibles taux de diplômés dans l'enseignement supérieur et les insuffisances de l'enseignement et de la formation professionnels ont, parallèlement aux inégalités dans l'éducation, entravé la création d'emplois et la croissance de la productivité.

Mesures prises : Pour améliorer les résultats et l'équité dans l'enseignement, l'obligation d'entrer au jardin d'enfants à l'âge de trois ans a été instaurée en 2015. En outre, des primes spéciales ont été mises en place pour les enseignants travaillant dans des localités défavorisées sur le plan socio-économique. En outre, le système d'enseignement professionnel a été réformé en mettant l'accent sur la formation en entreprise pour tenir compte des besoins du marché du travail.

Recommandations : Différer l'orientation des élèves et prolonger la période de scolarité obligatoire dans un établissement d'enseignement secondaire classique pour améliorer les compétences générales et favoriser l'équité, ce qui pourrait bénéficier aux Roms. Instituer une assurance qualité pour les places d'apprentissage et garantir un nombre d'heures de cours suffisant par rapport au travail productif. Faire en sorte que la formation aux TIC revête une forme plus horizontale d'utilisation des connaissances dans toutes les disciplines. Dans l'enseignement supérieur, étendre les aides à l'ensemble des étudiants défavorisés et renforcer le conseil d'orientation et la capacité d'adaptation aux besoins du marché du travail.

Renforcer la concurrence dans les secteurs de services. Le manque de concurrence dans le commerce de détail, les services professionnels et les industries de réseau ralentit l'apparition de nouveaux produits et technologies, d'où une croissance de la productivité insuffisante.

Mesures prises : Plusieurs mesures ont stimulé la concurrence : le relèvement en 2015 du seuil de superficie de 300 à 400 m² pour la réglementation des grands points de vente, la création d'un régime d'insolvabilité personnelle et l'introduction d'une présomption juridique selon laquelle les entreprises réalisant un chiffre d'affaires tiré de la vente de produits de consommation quotidienne supérieur à 100 milliards HUF sont en position de force sur le marché.

Recommandations : Supprimer les dérogations sectorielles pour appliquer le cadre de la politique de la concurrence moderne le plus largement possible. Examiner systématiquement les fusions qui pourraient réduire la concurrence et autoriser les fusions qui limitent la concurrence uniquement pour des motifs évidents d'intérêt général. Garantir

HONGRIE

un accès non discriminatoire des tiers aux industries de réseau. Dans les télécommunications, attribuer un nouveau spectre de fréquences avec largeur de bande totale à un nouvel arrivant et faciliter l'entrée sur le marché des opérateurs de réseaux mobiles virtuels (qui revendent des capacités de réseaux mobiles). Réduire les obstacles à l'entrée dans le commerce de détail en transférant aux communes la décision d'approuver l'ouverture de nouveaux points de vente et clarifier les règles relatives aux dérogations, relever le plafond pour les points de vente et se doter de règles claires. Instaurer la tarification de l'énergie fondée sur le jeu du marché. Définir plus étroitement les obligations de service public pouvant faire l'objet d'une procédure d'appel d'offres, avec ouverture aux prestataires qui seront indemnisés pour les coûts liés.

Réduire le coin fiscal sur les revenus du travail. Le coin fiscal moyen est élevé par rapport aux autres pays, surtout pour les travailleurs à bas salaires, ce qui réduit les incitations au travail et la demande de main-d'œuvre.

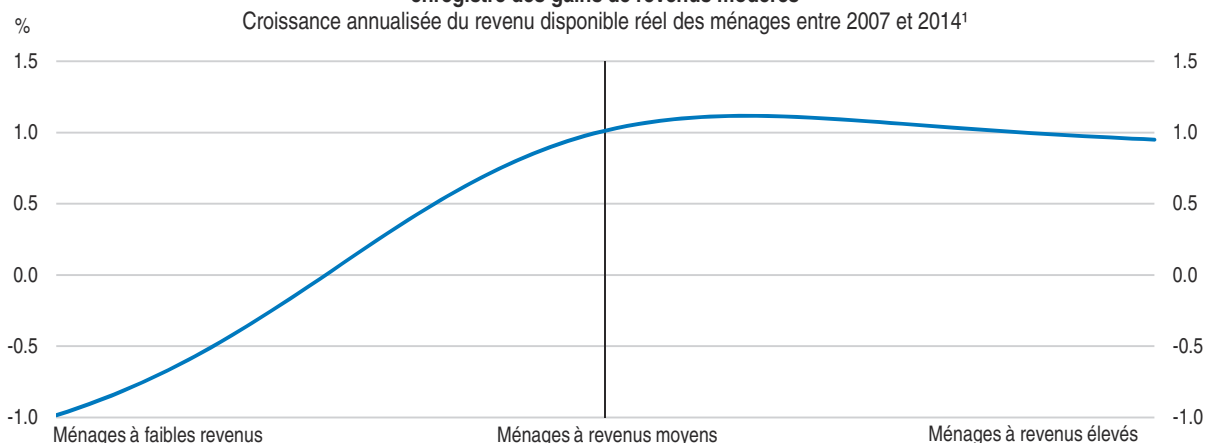
Mesures prises : Le coin fiscal a été réduit en 2015 au moyen d'une baisse d'un point de pourcentage de l'impôt uniforme sur le revenu des personnes physiques. Il sera encore réduit pour certaines catégories via le doublement d'ici à 2019 de l'allocation familiale pour les foyers comptant deux enfants et le nouveau droit des travailleurs à temps partiel à recevoir l'intégralité du montant de l'abattement prévu par la Loi de protection des emplois au titre des cotisations sociales et de la cotisation professionnelle.

Recommandations : Réduire davantage le coin fiscal sur les bas salaires en ciblant mieux les baisses de cotisations sociales et en instaurant un crédit d'impôt en faveur de l'emploi qui diminue progressivement avec le niveau des salaires. Augmenter le poids des impôts moins générateurs de distorsions comme ceux sur la consommation d'énergie et la propriété immobilière.

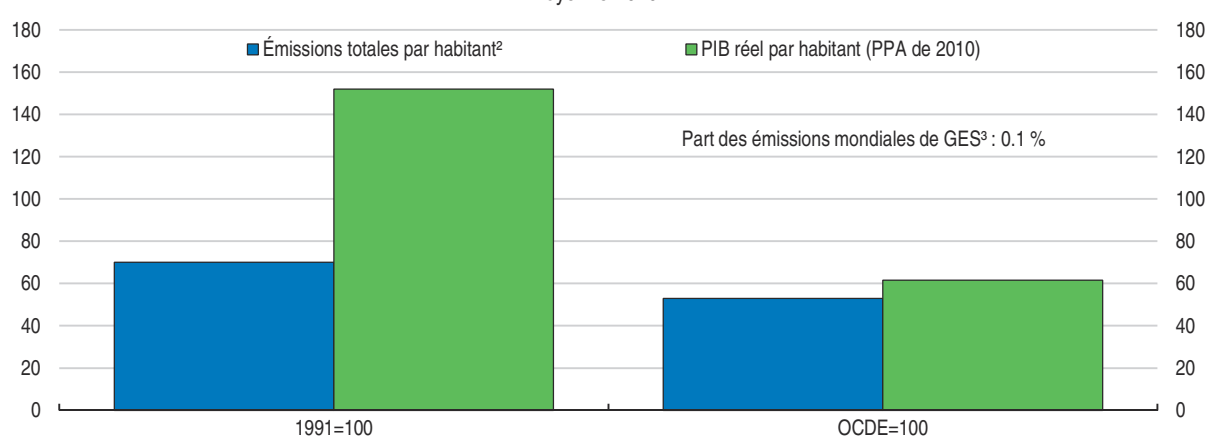
HONGRIE

Au delà du PIB par habitant : autres objectifs de l'action publique

A. Les ménages pauvres ont perdu du terrain en termes de répartition des revenus, tandis que les riches ont enregistré des gains de revenus modérés



B. Les émissions de GES par habitant sont inférieures à leur niveau de 1991 et à la moyenne de l'OCDE



1. Les données correspondent au taux de croissance annuelle moyenne du revenu disponible (c'est-à-dire du revenu après impôts et transferts) dans l'ensemble de la distribution et couvrent la période de 2007 à 2014. Le revenu disponible est calculé pour l'ensemble de la population. Les données sur les revenus sont exprimées à prix constants de 2010 (année de référence de l'OCDE).
2. Émissions totales de gaz à effet de serre (GES), une fois pris en compte l'utilisation des terres, le changement d'affectation des terres et la foresterie (UTCF), en équivalents CO₂ (CCNUCC). La moyenne de l'OCDE (hormis la Corée et Israël) est calculée suivant la même définition.
3. La part des émissions mondiales de GES est calculée à partir de données de 2010 de l'Agence internationale de l'énergie (AIE).

Source : Partie A : OCDE, *Base de données sur la distribution des revenus* ; Partie B : OCDE, *Base de données des comptes nationaux* et Base de données de l'Agence internationale de l'énergie (AIE), *Base de données de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC)*.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933456009>